“

Mesdames, Messieurs,

Montigny-lès-Cormeilles évolue et investit pour l’amélioration du cadre de vie des habitants. Je suis fier de vous présenter le Quartier de la Gare tel qu’il sera prochainement. Moderne et agréable, ce quartier bénéficiera d’infrastructures nouvelles : un cabinet médical, des logements, des parkings et d’autres aménagements qualitatifs de l’espace public (crèche, bureaux, bar/restaurant, magasin d’alimentation, école, gymnase…). L’objectif est de faire de ce quartier un lieu de rencontre et de convivialité.
Pour votre parfaite information, vous trouverez ici toutes les informations relatives aux travaux d’aménagement du quartier.
Vous pouvez également suivre l’avancement des travaux sur le site internet de la commune et sur le journal municipal.
Ce nouveau quartier est un événement très positif pour la commune.

Jean-Noël Carpentier
Maire de Montigny-lès-Cormeilles

”

QUARTIER DE LA GARE PROJET RÉCOMPENSÉ

100

La Région Île-de-France apporte son soutien financier au projet « Quartier de la Gare » à hauteur de 4 M€. En effet l’opération, une des premières à être récompensée, répond aux critères d’innovation et de mixité des fonctions, favorise les mobilités et est exemplaire en matière de transition écologique et énergétique.

ilede France

100 QUARTIERS INNOVANTS ET ÉCOLOGIQUES

LE GROUPE SCOLAIRE YVES COPPENS

Un lieu animé, tous les jours et à toute heure, entre la gare et les logements

Le groupe scolaire, composé de 14 classes dont 6 en maternelle et 8 en élémentaire, constitue un véritable repère urbain dans le quartier grâce à ses volumes en proue sur l’avenue du Général de Gaulle

L’établissement est doté de **trois équipements ouverts aux habitants** : une grande salle de réunion pour les associations, un gymnase semi-enterré et une cour partagée. Espace de respiration dans le futur quartier, **la cour sera accessible aux habitants du quartier** pendant les week-ends et les vacances scolaires pour des activités sportives et associatives.

Les hauteurs des bâtiments sont adaptées aux largeurs des voies à proximité. Par exemple, il n’y a qu’un seul étage dans l’immeuble donnant sur la future rue jardin pour permettre de conserver un bon ensoleillement des cours de récréation.

Les entrées des écoles se situent rue Simone Veil (nouvelle rue), **chemin le plus direct entre les logements, les commerces et la gare.**

L’école élémentaire et le périscolaire sont sur trois niveaux dans l’aile ouest et bénéficient d’une cour au niveau de la rue et d’une terrasse complémentaire en étage. L’école maternelle, quant à elle, se situe au premier étage, de plain-pied avec sa cour située au-dessus du gymnase Lilian Thuram et est accessible depuis un patio jardin.

Le groupe scolaire du Quartier de la Gare, livré pour la rentrée 2019, sera ainsi une **école connectée, ouverte, pratique et confortable** : un bâtiment-phare dans la ville, animé en semaine comme les week-ends.

Une cour basse ouverte, accessible le week-end aux habitants du quartier

Conception / réalisation : AC2 Communication

QUARTIER DE LA GARE

AMÉNAGEMENT

DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS POUR MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

NUMÉRO 2 - AVRIL 2018

PAGES INTÉRIEURES
LES ESPACES PUBLICS
Larges trottoirs et végétalisation

P.6
LE GROUPE SCOLAIRE
Une adresse animée tous les jours

CITALLIOS
PROXIMITÉ & EXPERTISES

Montigny les Cormeilles

Journal Montigny 2 V1.indd 1 28/03/2018 10:18

1 LES ABORDS DE LA RUE DE LA LIBÉRATION

Les aménagements permettent un cheminement large et sécurisé pour les piétons se rendant à la gare. Le revêtement en béton désactivé est en continuité avec celui de la gare routière. Les plantations de cerisiers, très décoratives, n'assombrissent pas les façades d'immeubles. De même, des plantes grimpantes apportent une touche végétale complémentaire sans encombrer l'espace et les circulations piétonnes. Enfin, quelques bancs sont ajoutés, occasion de se reposer à l'abri de l'avenue.

2 NOUVELLES RUES

Ces rues offrent, là aussi, des cheminements confortables, avec des trottoirs d'une largeur minimale de 2 mètres. Elles sont bordées d'un stationnement linéaire et continu et sont ponctuées de tilleuls. Le ramassage des ordures ménagères est géré par des bornes d'apport volontaire (BAVE), implantées dans l'alignement du stationnement et bordées de haies. Ces bornes sont disposées à moins de 50 mètres des halls d'entrée des immeubles pour en faciliter l'usage.

3 LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Cette rue, axe d'entrée nord de la ville, est structurée par un double alignement de chênes des marais. Les trottoirs de 4 à 5,5 mètres de large offrent aux piétons un espace très confortable.

4 LA RUE DE LA GARE

La rue de la Gare fait le lien entre le pôle multimodal autour de la gare SNCF et la place centrale. Le cheminement piéton est valorisé par des trottoirs élargis à plus de 2 mètres, bordés d'un espace planté de pommiers d'ornement et d'érables assurant une limite franche avec la chaussée.

Pour voir le film de présentation du projet : www.citallios.fr

5 LA PLACE CENTRALE : PLACE LUCY

Au cœur du nouveau quartier de la Gare, la place Lucy s'étend sur environ 3 000 m².
Son sol est composé de dalles de granit de grandes dimensions. Elle est plantée de Sophora Japonica (arbres des pagodes au Japon) dont la couronne basse offre un feuillage doux de couleur vert foncé qui tamise la lumière et offre un ombrage léger sans assombrir la place et son activité. Leur floraison en juillet/août fait apparaître de petites fleurs blanches odorantes.
La place peut accueillir un marché hebdomadaire comme une brocante saisonnière... Elle est surtout destinée à offrir un cadre urbain de qualité adapté à la promenade à l'écart des flux de circulation, un lieu de repos propice à la rencontre, à l'échange, à la convivialité. Elle offre une extension aux commerces qui peuvent y déployer des terrasses ou des étales.
Des bancs ou des chaises seront disposés sous les arbres. Des arceaux à vélo permettent aux cyclistes de stationner à proximité des commerces. L'éclairage à LED, composé de candélabres de 4 mètres de haut, ponctue l'espace et offre une lumière douce et chaude.

6 LES RUES JARDINS

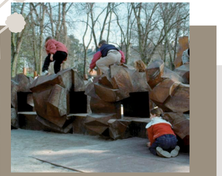

Les rues jardins, de 3 mètres de large, sont conçues comme des squares linéaires. Elles se composent d'une succession de lieux qui séquencent la promenade et offrent des espaces ludiques et pédagogiques pour les jeunes enfants, des aires de repos aménagées dans un cadre paysagé aux essences et fleurissements variés. Certaines parties engazonnées viennent rythmer et éclaircir le cheminement. Les rues jardins sont également conçues pour récupérer et infiltrer naturellement les eaux de pluie grâce à un léger modelé du terrain le long des allées.